



## Agression par 3 individus et seulement 2 convoqués

Par **Tune**, le **13/09/2016** à **02:37**

Bonjour,

J'ai été agressé par 3 personnes, j'ai donné leurs noms aux gendarmes, ces derniers me disent de venir signer une convocation pour seulement 2 d'entre eux car ils ont mené une soit disant enquête et mettent ma parole en doute, ils prennent parti des agresseurs alors que l'agresseur manquant est le 2e, celui à avoir porté les coups.

Dois-je signer la convocation des 2 autres sachant que le principal n'est pas inscrit ?

Merci.

Par **Tisuisse**, le **13/09/2016** à **07:56**

Bonjour,

Je suppose que vous avez pris un avocat ? Demandez à ce dernier de vous accompagner à cette convocation.